

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	39 (1901)
Heft:	13
Artikel:	Vieilles choses : les domestiques d'autrefois. - L'argent des cartes. - Les vins et les épingle. - Le luxe dans la toilette
Autor:	L.M.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-198686

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quie? demandait le pasteur. Quand celui-ci avait entendu la voix de Jean-Pierre, d'Abrah ou de tel autre qu'il avait appelé, il passait à une autre maison pour y remplir le même office.

On raconte qu'au milieu d'une veillée, comme il était entré dans une maison pour y faire son inspection, il ne trouva à la cuisine qu'un jeune garçon. Le pasteur lui demande où est son père; l'enfant répond qu'il vient de sortir avec deux autres hommes qui sont venus le chercher pour aller attendre. Aussitôt le pasteur, qui n'écoutes que son zèle, après s'être informé de la direction que ces hommes avaient prise, s'élance à leur poursuite et parvient à les ramener, après une sérieuse exhortation.

Cependant, ce digne pasteur n'aurait pu suffire à sa tâche si le gouvernement n'avait, à ses instances, établi quatre régents dans la paroisse, qui n'en possédaient encore aucun. Ces régents furent placés l'un à Savigny, les autres au Martinet, aux Cornes-de-Cerf et au Grenet. Entretenus par LL. EE. ils étaient les mieux payés de tout le pays; leurs pensions étaient même supérieures à celles de bien des pasteurs. Grâce à ces mesures, la civilisation pénétra peu à peu dans les nombreuses maisons éparpillées sur le versant sud-est de la montagne du Chalet-à-Gobet. Les terres furent mieux cultivées et depuis bientôt un siècle et demi il n'y a pas d'exemple que des voyageurs aient été détroussés sur les chemins du Jorat.

Certes ce n'est pas à ces histoires de brigands que songeaient les habitués du Chalet-à-Gobet lorsqu'ils faisaient honneur au «salé» de Mme Rod et à ces fritures de champignons qu'elle savait si bien apprêter, et dont elle avait soin d'écarter les spécimens d'espèces à elle inconnues et qu'elle déclarait mortelles en dépit des protestations de ses hôtes. Non, ces heureux mortels n'avaient pas des pensées sombres; ils se laissaient aller à la joie de vivre, au milieu des campagnards à blouse bleue, de leurs femmes à fichu de laine, les uns et les autres devisant en patois; ils écoutaient les récits des chasseurs ou du garde-faune octogénaire et s'en allaient en bénissant la vieille auberge et ses excellents tenanciers.

Puisse le successeur de la famille Rod s'inspirer de son exemple et conserver au Chalet-à-Gobet des traditions dont la disparition serait sensible à des milliers de personnes!

Une terrible peur.

« Décidément, dit Louis à Barbotton, en sortant de l'écurie avec son frère Vincent, je crois qu'il te faudra aller à Moudon chercher le vétérinaire! »

Ils étaient tout capots, Louis et Vincent à Barbotton.

Pensez voir, il y avait de quoi! Le bœuf Jaitlet, un beau bœuf pesant et de bonne race, était malade depuis un travers de temps.

Il avait commencé par refuser la nourriture; devant le regain ou même la poignée de lèche qu'on lui tendait, il détournait son gros museau blanc, d'où pendait constamment un filet de bave. Son poil, autrefois beau lisse, était devenu tout *regrigné*. Il restait tout le long du jour étendu sur sa litière, tournant à peine la tête, quand le petit Tiodore, son grand ami, venait le gratter entre les cornes.

On avait fait venir d'abord le vieux Jonas qui s'y connaissait encore joliment sur les bêtes. Il lui avait ouvert la bouche pour savoir s'il avait des fois la fièvre aphétive, puis il avait conseillé de lui faire boire sur des camomilles, mais tout ça n'avait pas plus fait que de baume.

On avait voulu faire sortir le pauvre Jaitlet dans la cour, pour lui laisser sentir ce bon so-

leil d'avril, qui est bien tant repicolant, mais le Jaitlet était resté indifférent; il n'avait pas même tendu la langue pour attraper les premières feuilles vertes, et cette sortie n'avait rien servi qu'à faire voir tout ce qu'il avait déjà déperdu de sa graisse.

— Vois-tu, reprit Louis, il n'y a rien à quinquermer, va-t-en à Moudon, droit ce tantôt, et ramène le vétérinaire, ou bien qu'il te dise ce qu'il y a à faire. En même temps, tu iras voir aussi à la pharmacie qu'on te donne quelque chose pour le père.

En effet, le vieux Pierre à Barbotton n'allait rien tant bien, non plus. Pour ça, il n'y avait rien d'étonnant, n'est-ce pas. Le vieux Pierre avait ses septante-huit ans bien sonnés, et ma fi il n'allait pas du bon côté.

Depuis quelques années déjà, il avait remis le train à ses fils et il ne faisait plus rien.

On le voyait ordinairement assis sur le banc devant la porte, d'où il surveillait tout, allant à gauche et à droite, voir à l'étable si les bêtes étaient bien gouvernées, ou au jardin, chasser les poules qui ravageaient les haricots, poussant quelquefois jusqu'aux champs, voir si le blé poussait.

Mais cette année, c'est à peine s'il était venu une ou deux fois s'asseoir sur le banc. Il avait eu grand peine à aller jusqu'au coin du jardin, voir si les fleurs de Pâques avaient fleuri comme toutes les années.

Et maintenant, depuis plusieurs jours, il restait au lit, sans penser à rien, semblait-il, enfoncé jusqu'au cou dans sa coûte de plumes. Le petit Tiodore venait lui tenir compagnie des puissants moments, et le vieux restait à serrer dans sa main la petite main de son *valotlet*.

Quand Vincent à Barbotton revint de Moudon, il était encore plus inquiet. Le vétérinaire avait fait une moue peu rassurante et avait dit qu'il passerait le même jour en faisant sa tournée.

Ce serait pourtant une rude malchance, se disait-il, s'il fallait perdre ce pauvre Jaitlet: un tant beau bœuf. On avait compté le faire travailler encore une année, et puis après l'engraisser; ça aurait fait un tout beau bœuf de Pâques pour l'an prochain, tandis que s'il fallait l'encrotter, c'était une belle troupe d'écus jetés au lac, sans compter les remèdes qu'il fallait déjà payer pour le père, non pas qu'il le regrette, mais enfin... ce pauvre argent!...

Tout à coup, Vincent à Barbotton interrompit ses réflexions. Il venait d'apercevoir son frère qui s'avancait à sa rencontre. Pour sûr, cela n'allait pas bien; il n'y avait qu'à voir la triste pote de Louis. Vincent, rien qu'à le regarder, sentit ses jambes trembler, et il dut s'appuyer au clédar du jardin pour ne pas tomber.

— Et bien, lui cria-t-il, le cœur tout rebouilli.

Et Louis, laissant tomber les bras avec un geste de découragement:

— Eh, pouro Vinçanet, l'e bas!
— Quem'in, l'e bas:

— Ouai, noutron pouro pairé l'e mort.

Et alors Vincent avec un accent de soulagement, impossible à rendre.

— Eh! pouro frarè, que te m'a fê pouaire, ié cru que l'étai lo bau!

PIERRE D'ANTAN.

Porquiet on pao amâ lè tsins.

Sai lè z'ons, sai lè z'autro, crayo qu'on amè ti lè tsins porvu que ne vignont pas vo châotâ contre et vo moodrè voulrè piautès à obin vo z'eintanà on quartai à voultron tiu dè tsaussès.

L'autre dzo, que su zu à Vevay pè lo tsemin dè fai, l'ai avai dein lo trein 'na vilha dama

qu'etai châtaie su lo banc drai devant mé et que tegnai su sè gredons on galé petit tsin muton tot nai, avoué dâi galès motssets d'pai avau pè lè piautès et ion tot ào fin bet dè la quiua. Et clia dama cajolavè tant cé tsin qu'on arâi djurâ que l'étai son valet.

Por mé, n'amo pas tant clliâo bitès que vignont vo châotâ pè dessus coumeint lè tsins et lè tsats que sont adé pliens dè pudzès, kâ, s'on lè z'accoutemè dinse, on ein a astout ramassâ on demi quartéron, qu'on sè cheint adé gavelhi et que faut sè gratità et sè rupâ tota la dzornâ. Brrr...ou!

Adon quand lo trein fe arrêvâ à Burier, on gaillâ qu'avai l'air de n'ovrâi, kâ l'avai 'na carletta et 'na roulière, est montâ vers no et l'est zu sè châta découté la vilha dama; pas petout fe su lo banc que vouaiquie lo tsin que sè met à achenâ qu'on dianstre pè vâi lè fattès dâo compagnon, coumeint se y'avai zu oquie dè bon per dedein; petêtrè quel l'autro l'ai avai fourrâ son dinâ einvortolhi dein dâo papai.

Adon, le gaillâ, qu'etai on Français, sè met à adoulâ et à cajolâ cé tsin, coumeint se l'étai à li, ein l'ai fasai: « Mon petit mignon! Que tu es joli! Donne la patte! Fais le beau! » et ie tré dè sa fatta on bocon dè sucro po lo l'ai bailli.

— On derâi que vo cognai, monsu! se fe la dama.

— Oh! madama, l'ai dese lo Français, y'amo tant lè tsins que ti lè tsins m'amont et mè cognaisson, et tsi mé, on est tré ti dinse, sai ma fenna, sai mè bouébo!

— Faut don que clliâo bitès vo z'aussant fè oquie, petêtrè ion à raveint voultron bouébo qu'allâvè sè niyâ àobin oquie dinse po que vo z'amâi atant lè tsins, kâ y'ein a bin mè que ne poivont ni lè vaire et ni lè cheintre!

— Et bin, madama, l'ai dese adon l'autro, pisque vo volliâ savâi porquiet y'amo atant lè tsins, m'in vê vo lo derê.

Ein septeint'ion, y'été à Paris tandi la Coumouna et vo sédès que lè Prussiens no z'avion bloquâ et copâ lè vivrè que la boun'eimpârtia ont du medzi cein que l'aviont po ne pas crèvâ dè fan: adon n'ein tant medzi dè clliâo tsins tsi nô qu'on l'ai a prai goût et ma fenna sâ tant bin cein arreindzi à totès lè saucés que, du ora, on ne medzé perein d'autra tsai à l'hotô! Vouaiquie porquiet y'amo atant clliâo bitès!

Vieilles choses.

Les domestiques d'autrefois. — L'argent des cartes. — Les vins et les épings. — Le luxe dans la toilette.

Au XVIII^e siècle, le jeu était dans le Pays de Vaud, le grand, l'unique intérêt des soirées; il était devenu une passion et les femmes la partageaient. Les joueurs se divisaient par groupes autour de petites tables réparties dans le salon. Et cependant, ces soirées où l'on jouait tout le temps, n'étaient pas suffisantes pour tous; non contents de ces occasions, on voyait nombre de jeunes gens, s'enfermer tristement dans de petites chambres pour jouer aux cartes.

De ces habitudes de jeu était né un curieux usage à l'égard des domestiques. L'argent recueilli par les jeunes gagnants n'était point gardé par eux, mais il restait sur la table à destination des domestiques de la maison. On voyait tout de suite à la mine de ceux-ci si les tables de joueurs étaient rares ou nombreuses. Si elles étaient rares, ils faisaient la moue et ne s'acquittaient de leur besogne qu'avec mauvaise grâce. C'était au point qu'avant d'entrer au service d'une maison, ils avaient soin de s'informer des avantages qu'ils pouvaient espérer de ces soirées. Si ces avantages étaient médiocres, et les joueurs peu nombreux, les maîtres éprouvaient d'assez grandes difficultés à se procurer des domestiques.

Quelques-uns même se voyaient dans l'obligation, pour être mieux servis, d'augmenter autant que possible le nombre de leurs invités.

Outre l'argent des cartes, les domestiques recevaient encore les vins et les épingle.

Les épingle désignaient une petite somme payée pour les domestiques, en sus du prix convenu, lorsque quelqu'un achetait des denrées ou du bétail de leurs maîtres. Les vins étaient sans doute une gratification de ce genre. De nombreuses servantes réalisaient ainsi, à côté de leur salaire, une somme assez rondelette.

Comme aujourd'hui, la plupart de ces domestiques étaient venus de la campagne, attirés par les avantages dont nous venons de parler.

De là de fâcheuses habitudes de luxe, dont un chroniqueur de l'époque (1766) parle en ces termes :

Une servante démoiselle s'équipe à proportion de son revenu. Beau linge, fines dentelles, souliers brodés, habits de soye, tableurs de mousseline, tapisserie de poche, boucles d'argent, que sais-je encore ? Elle va voir ses parents ; tout le village, au sortir de l'église, se rassemble autour d'elle : la Dame du lieu la distingue et lui fait bon accueil ; les paysannes se tiennent bien honorées d'en recevoir un signe de protection ; tous s'imaginent que c'est le souverain bien de servir en ville.

Il en est de même quand un valet Monsieur fait l'honneur à ses parents de les aller visiter. Un habit propre, une veste brodée, de beaux bas de soye, des boucles à brillants, un point d'Espagne à son chapeau, la montre en poche ; à peine on le distingue du Seigneur du village : il fait l'important ; chacun est ébloui par le fau brillant de sa prétendue fortune. Jeunes paysans, vous êtes pris à l'hameçon.

Ainsi se dépeuplent nos campagnes. Chaque année, des essaims de jeunes filles tombent dans les villes. D'abord on les emploie aux offices les plus vils, ou bien elles entrent en service chez les artisans, chez les bourgeois les moins notables. Bientôt elles se perfectionnent, et parvenues ensuite au grade de femme de chambre, il leur faut un plus grand théâtre. Quelques-unes se placent dans les maisons opulentes du pays ; d'autres en plus grand nombre vont servir à Genève ou passer dans les pays étrangers.

C'est la même marche pour les jeunes garçons qui viennent servir dans nos villes.

Ce n'est pas seulement au village que se fait sentir une malheureuse influence de luxe des domestiques, on n'en ressent pas moins les effets dans les villes ; c'est le luxe des domestiques qui force celui de toutes les conditions. Une fille d'artisan semble autorisée à vouloir être équipée un peu mieux qu'une servante : elle demande, elle insiste de tant de façons que son père est obligé de céder et qu'il fait l'impossible pour l'habiller selon ses désirs.

On voit par ce qui précède que la tendance de nos campagnards à se jeter dans les villes ne date pas d'hier, puisque les lignes que nous venons de citer ont été écrites au milieu du XVIII^e siècle.

L. M.

Dictionnaire géographique de la Suisse, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie, sous la direction de Ch. Knapp, professeur, Maurice Borel, cartographe, et de V. Attlinger, éditeur, avec des collaborateurs de tous les cantons.

Nous avons reçu les livraisons 7 à 12, soit la fin de la lettre A et le commencement de la lettre B. Nous indiquerons les articles les plus importants de cette série : *Augst*, avec le plan d'Augusta Rauracorum, des vues et le plan du théâtre romain ; *Avenches*, magistrale étude d'Aventicum, avec illustrations, du Dr E. Durant ; le *Val d'Avers* ; *Baden* ; la *vallée de Bagnes* ; les cantons de *Bâle-Ville* et *Campagne*, avec la ville de Bâle, méritent une mention spéciale pour le plan de leur étude, les nombreuses illustrations et les plans qui les accompagnent. L'article sur l'évêché de Bâle, plus historique que géographique, nous a été une heureuse surprise et d'un grand intérêt ; *Balsthal*, district et

bourg ; le *val Bâonna*, le *val Bedretto* ; *Bellinzona*, district et ville ; *Bergunerstache* ; le commencement de l'article canton de *Berne*, qui promet une étude de haute valeur et tant d'autres, qui démontrent l'étonnante variété des renseignements de cet ouvrage. N'oublions pas les planches hors texte, le plan historique en couleurs de la ville de Bâle, les cartes économiques du canton d'Appenzell ; toutes trois sont des nouveautés spécialement créées pour le *Dictionnaire*. En résumé, ce travail énorme promet de plus en plus d'être un monument géographique dans toute l'acceptation du terme et souhaitons aux directeurs, aux collaborateurs et aux éditeurs bon courage et... bon succès, car il est largement mérité.

Nous détachons du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, dont nous venons de parler, quelques lignes intéressantes sur le canton de *Bâle-Campagne* qui se révolta en 1831, demandant sa séparation d'avec *Bâle-Ville*, vu le nombre insuffisant de ses députés au Grand Conseil.

Le canton de *Bâle-Campagne* date du 27 février 1832 ; c'est ce jour-là que le gouvernement de la ville retire ses fonctionnaires de quarante-six communes de la campagne. Celles-ci ne se laissent point intimider par cette mesure ; elles s'organisent rapidement sous la direction d'hommes capables, et le 27 avril 1832 était adoptée la *constitution* dont voici les principales dispositions : souveraineté du peuple, égalité des citoyens devant la loi, abolition des priviléges, liberté de la presse, liberté de conscience, séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, Grand Conseil (Landrat) nommé sur la base de la population, Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil, etc., etc.

Prudence et énergie caractérisèrent les mesures prises par le nouveau canton. On organise le militaire, le landsturm, la police cantonale et communale, ainsi que la police des étrangers ; on mit sous séquestre les intérêts et les taxes dus aux caisses de la ville, on préleva un impôt général sur le commerce, l'industrie, la fortune et le revenu, on établit de nouveaux registres hypothécaires, on fonda une société de crédit pour obtenir l'argent nécessaire, et toute relation avec la ville fut interdite.

Les communes restées fidèles à la ville s'étaient groupées autour de celles de Reigoldswil et de Gelterkinden d'où le gouvernement de Bâle exerçait son action pour rétablir son autorité sur le nouveau canton.

Une votation eut lieu dans douze communes encore hésitantes, huit se prononcèrent pour la campagne et quatre pour la ville. Tous les efforts de la ville furent vain ; toutes les communes de la rive gauche du Rhin se rattachèrent de gré ou de force au canton de *Bâle-Campagne* et, le 26 août 1833, la Diète prononça la séparation définitive.

Boutades.

— Jean ! vous n'avez pas brossé mon veston ?

— Oh ! pardon, monsieur, je l'ai brossé et bien brossé.

— Allons donc ! j'avais un cigare dans ma poche et il y est encore !

Berlureau n'arrête pas de tousser.

— Vous êtes bien pincé ? lui dit-on.

— Ne m'en parlez pas... un rhume tenace que j'ai attrapé hier soir...

Une domestique vient annoncer à sa maîtresse — d'humeur peu facile, paraît-il — qu'elle ne veut pas rester à son service.

— Quoi, vous voulez déjà nous quitter ? Il n'y a pas quinze jours que vous êtes entrée, exclame la maîtresse. Vous êtes donc toutes les mêmes maintenant, vous changez de place chaque semaine ! Voici, depuis deux mois, trois nouvelles domestiques. Où donc en trouver maintenant ?

Alors, la servante d'un ton ironique :

— Je crois que si madame veut avoir des domestiques, madame ferait bien d'en semer

un carreau au jardin. Et encore je ne sais pas si elles viendraient bien, ici.

Un ambassadeur de la république de Venise, passant autrefois à Bâle, s'entretint avec un des premiers magistrats de ce canton, et lui demanda malicieusement ! « Mais qu'est-ce que votre *aboyer de Bâle* ? — Votre Excellence, répondit-il sans se déconcerter, c'est à peu près la même chose que votre *doge de Venise*.

A l'arrivée d'un train, une énorme commère hèle un conducteur d'omnibus, qui montait en ville :

— Y a-t-il de la place ?

— Non, madame, répond poliment le conducteur, effrayé à la vue de cette masse, il n'y en a qu'une.

Un employé à un homme d'équipe. — De quelle maison viennent ces caisses et ces paquets ?

L'homme. — Les caisses viennent de chez Fichet et les paquets de chez Masson.

L'employé. — Mettez de côté les colis Fichet et de l'autre les colis Masson.

A la correctionnelle :

— Accusé, l'on vous a surpris, vous sauvant par les toits, avec, sous le bras, une pendule souveraineté du peuple, égalité des citoyens devant la loi, abolition des priviléges, liberté de la presse, liberté de conscience, séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, Grand Conseil (Landrat) nommé sur la base de la population, Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil, etc., etc.

Prudence et énergie caractérisèrent les mesures prises par le nouveau canton. On organise le militaire, le landsturm, la police cantonale et communale, ainsi que la police des étrangers ; on mit sous séquestre les intérêts et les taxes dus aux caisses de la ville, on préleva un impôt général sur le commerce, l'industrie, la fortune et le revenu, on établit de nouveaux registres hypothécaires, on fonda une société de crédit pour obtenir l'argent nécessaire, et toute relation avec la ville fut interdite.

Reproches paternels. Berlureau a conduit son fils au concours agricole. Arrivé à la section des animaux gras :

— Voilà, lui dit-il en lui montrant le cochon prlmé, qui devrait te faire rougir, petit cancre ! avoir ce prix d'honneur à dix mois ! et toi qui as dix ans, tu n'as jamais eu seulement le moindre accessit.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la liste précédente . . . Fr. 128 — Envoi de, M. le pasteur Ceresole, produit d'une veillée littéraire à la cure de Blonay 17 50

Total Fr. 145 50

Le *Conteur* a pris l'initiative de cette souscription. Mais, dès le début, nous avons compris l'absolue nécessité qu'il y avait à lui donner la plus grande publicité possible et combien la collaboration de nos confrères de la presse nous serait précieuse. D'ailleurs, hâtons-nous de le dire, notre modeste ville n'a jamais eu la prétention de faire sienne cette œuvre éminemment vaudoise.

L'appel que nous avons adressé à nos confrères, en vue d'obtenir leur concours, a été accueilli immédiatement et avec la plus grande amabilité. Nous leur en témoignons ici notre plus vive reconnaissance.

THÉÂTRE. — Ce soir, samedi, à 8 heures, et dimanche, dimanche, à 2 heures, en matinée, et le soir, à 8 heures, le grand succès de la semaine, **Les millions de l'émigré**. Clôture de la saison de comédie.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

FÊTES DE PAQUES

GRAND CHOIX de NOUVEAUX PSAUTIERS reliures diverses : toile noire, mouton anglais, veau et maroquin. — Prix, depuis fr. 4.20.

CARTES DE FÉLICITATIONS ILLUSTRÉES, pour catéchumènes.

TEXTES BIBLIQUES

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.